

... \ ...

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 86-170 du 5 Mai 1986

portant nomination des Adjudants-Chefs
au grade de Lieutenants-Stagiaires et
des Officiers de Police de 1ère classe
au grade de Commissaires-Stagiaires de
Forces Armées Populaires du Bénin au
titre de l'année 1986.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation
la loi fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
lois constitutionnelles qui l'ont modifiée,
- VU le décret N° 85-254 du 17 juin 1985 portant composition du Cons
Exécutif National et de son Comité Permanent,
- VU l'ordonnance N° 77-14 du 25 Mars 1977 portant création des
Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU la loi N° 81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des
Personnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin,
- VU le rapport N° 054/CDS/CC du 25 Février 1986,
- VU le décret N° 86-169 du 5 Mai 1986 portant inscription au tableau
d'avancement des Adjudants-Chefs au grade de Lieutenants-Stagiai
et des Officiers de Police de 1ère Classe au grade de Commissair
Stagiaires des Forces Armées Populaires du Bénin
l'année 1986,
- SUR proposition du Ministre de la Défense et des Forces Armées Popul
res,
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séan
du 24 Avril 1986,

DECRETE :

Article 1er. - Les Adjudants-Chefs et les Officiers de Police de 1ère
classe des Forces Armées Populaires du Bénin dont les suivent sont
nommés au grade de lieutenants-Stagiaires et Commissaires-Stagiaires
pour compter du 1er Octobre 1986.

I - FORCES DE DEFENSE NATIONALE

- Adjudant-Chef Gratien DOSSOU KOHI
- " - Pascal AZONSI
- " - Cosme BANCOLE

- Adjudant-Chef Joseph Z. AGBESSI
- " - Pierre AHEHEHINNOU
- " - Léonard Combé GBEDEKO
- " - Félicien C. SOGLO
- " - Alphonse ALEXANDRE
- " - Samuel WOROU
- " - Jean Paul GANGNON
- " - Idrissou Fousséni CHABI
- " - Joseph TOTO
- " - Faustin C. ASSOGBA
- " - Léon D. KOUKOUTI
- " - Antoine KPOGUE

II - FORCES DE SECURITE PUBLIQUE

1°) - COMMANDEMENT DES COMPAGNIES :

- Adjudant-Chef Théodore DOSSOU KEBO
- " - Séverin H. DJOUMOLO
- " - Médénou K. HOUETO
- " - Adolphe SOSSAMINOU
- " - Alabi KARIMOU
- " - Mansourou ACHAMOU
- " - Bio Y. CHABI
- " - Michel L. NANSOUNON
- " - Déhou OTCHOUN
- " - Ismaïla D. MAMA

2°) - COMMANDEMENT DES COMMISSARIATS :

- Officier de Police de 1° Classe Dominique DEGUENONVO
- " " " Albert GOUSSANOU
- " " " Ignace AYOSSO

- Officier de Police de 1^o Classe Théodore DOVONOU

- " " " Etienne BOGNINOU.

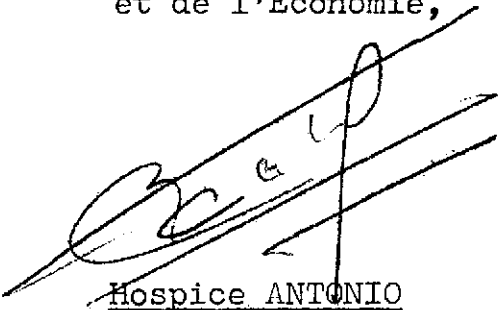
Article 2.- Le Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires et le Ministre des Finances et de l'Economie sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 5 Mai 1986

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,


Hospice ANTONIO

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 2 SGCEN 4 SDP 2
MDFAP-MFE 6 autres Ministères 13 EMG/FAP 10 EM/FSP 8 EM/FDN 8
DSI 4 CAB-MIL 4 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 20 UCCT-ONEPI-GCONB 3 BN-
DAN 4 UNB-FASJEP-ENA 6 Intéressés 30 JORPB 1.-